

---

## CNESER du 12 septembre 2023, le SNPTES-UNSA dénonce les futures coupes budgétaires

---

Le SNPTES tient, Madame la Ministre, à rappeler ses inquiétudes face à vos dernières annonces relatives à l'année budgétaire 2024. Cette année sera, pour les établissements d'enseignement supérieur public comme pour les EPST, extrêmement compliquée...

Le SNPTES a donc eu confirmation, ces derniers jours, des annonces très précoces que vous avez pu faire, Madame la ministre devant le congrès de France Universités, ce 30 août, puis lors de sa conférence de presse de rentrée du 8 septembre.

Le SNPTES a ainsi relevé un véritable florilège d'annonces qui signifient, on ne peut être plus clair, que les établissements, mais aussi, bien évidemment, les services, les unités de recherche et les offres de formation vont devoir se serrer la ceinture... ces mesures toucheront malheureusement aussi les étudiants et étudiantes ainsi que l'ensemble des personnels contractuels et titulaires.

Ces mesures d'austérité budgétaire, comme a pu le préciser le SNPTES, arrivent précisément au moment où les établissements d'enseignement supérieur et de recherche font face à des mesures RH plus que nécessaires, mais qui demeurent peu, ou pas, compensées par le budget de l'État.

Par ailleurs, ces mesures d'austérité ne permettront pas, soyons réalistes, de mettre en place la rénovation des bâtiments rendue nécessaire, notamment, par la volonté, clamée haut et fort par le gouvernement, de construire une transition écologique. Le SNPTES constate, à nouveau, qu'il existe entre les déclarations et les actes, une grosse déperdition !

Plus grave, à court terme, ces mesures, entraîneront des conséquences sur les différentes mesures destinées à réduire, établissement par établissement, la paupérisation de certains de nos étudiants et étudiantes. Les politiques sociales d'établissement destinées aux plus précaires sont souvent les victimes collatérales des politiques d'austérité !

Lorsque le ministère souhaite aussi réfléchir au modèle économique des universités en avançant, à nouveau, l'idée de pouvoir augmenter, pour certains étudiants, le montant des frais d'inscription. Pour le SNPTES, cette annonce, outre le fait que cette mesure engendrerait des inégalités entre établissements, disciplines et, finalement, entre étudiants, signifie clairement que nos établissements verront les dotations issues du budget de l'État se réduire comme peau de chagrin.

Le SNPTES enjoint nos gouvernants à investir dans notre jeunesse en donnant les moyens budgétaires suffisants à nos établissements d'enseignement supérieur et à nos EPST. Les défis actuels sont si nombreux que notre pays ne peut pas se permettre de mettre en veille l'enseignement supérieur et la recherche !

Pour toutes ces raisons, le SNPTES exige :

- l'abandon du projet de ponction dans les trésoreries des établissements ;
- une véritable accélération des financements prévus par la loi LPR ;
- une loi de programmation pluriannuelle de l'enseignement supérieur car il est urgent d'améliorer les conditions d'études et de travail afin de résoudre le problème d'attractivité de nos métiers.

*Choisy-le-Roi, le 12 septembre 2023*